

## CARDIO3 BIOSCIENCES

Société anonyme faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne

Rue Edouard Belin, 12  
1435 Mont-Saint-Guibert

0891.118.115 RPM Nivelles

---

### PROCURATION

---

*L'actionnaire qui souhaite se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 5 mai 2014 et dont l'ordre du jour figure ci-dessous, doit utiliser le présent formulaire de procuration. Toute autre forme de procuration ne sera pas acceptée.*

*Le formulaire signé doit parvenir à la société au plus tard le **29 avril 2014** à 17 heures (heure belge). Ce formulaire peut être communiqué à la société par courrier ordinaire à l'attention de Patrick Jeanmart, Cardio3 BioSciences, Rue Edouard Belin 12, B-1435 Mont-Saint-Guibert ou par courriel à l'adresse [investors@c3bs.com](mailto:investors@c3bs.com), pour autant que cette dernière communication soit signée par signature électronique conformément à la législation belge applicable.*

*Pour mémoire, il convient de noter que l'actionnaire soussigné doit également se conformer aux formalités d'enregistrement incluses dans la convocation.*

*En outre, la désignation d'un mandataire doit être conforme à la législation belge applicable, notamment en matière de conflits d'intérêts.*

Le soussigné:

---

[\* nom, adresse]

Propriétaire de \_\_\_\_\_[\*nombre] actions nominatives / dématérialisées (rayer la mention inutile) de Cardio3 Biosciences SA

accorde par la présente une procuration spéciale, avec possibilité de substitution, à:

---

[\*nom, adresse]

ci-après dénommé "le mandataire".

à qui il/elle confère tous pouvoirs pour le/la représenter à l'assemblée générale ordinaire de Cardio3 Biosciences SA, qui se tiendra au Rue Edouard Belin, 12, 1435 Mont-Saint-Guibert, le 5 mai 2014 à 9 heures, avec l'ordre du jour figurant ci-dessous, ou à toute assemblée ultérieure avec le même ordre du jour.

## Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

1. Délibération sur le rapport annuel du Conseil d'Administration ayant trait à l'année comptable clôturée le 31 décembre 2013 et sur le rapport du commissaire ayant trait à l'année comptable clôturée le 31 décembre 2013.

*Commentaires sur ce point de l'ordre du jour: Le Conseil d'Administration prie l'assemblée générale des actionnaires de prendre note du rapport annuel du Conseil d'Administration ayant trait à l'année comptable clôturée le 31 décembre 2013 et sur le rapport du commissaire ayant trait à l'année comptable clôturée le 31 décembre 2013.*

2. Délibération sur et approbation du rapport de rémunération du Conseil d'Administration, comme exposé par le comité de nomination et de rémunération et tel que repris dans le rapport annuel.

*Proposition de résolution: L'assemblée décide d'approuver le rapport de rémunération préparé par le Conseil d'Administration, comme expliqué par le comité de nomination et de rémunération et tel qu'inclus dans le rapport annuel.*

Pour    Contre    Abstention

3. Délibération et approbation des comptes annuels ayant trait à l'année comptable clôturée au 31 décembre 2013 et de l'affectation du résultat telle que proposée par le Conseil d'Administration dans son rapport annuel.

*Proposition de résolution: L'assemblée décide d'approuver les comptes annuels ayant trait à l'année comptable clôturée au 31 décembre 2013 et l'affectation du résultat telle que proposée par le Conseil d'Administration dans son rapport annuel.*

Pour    Contre    Abstention

4. Décharge aux administrateurs.

*Proposition de résolution: L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'année comptable clôturée au 31 décembre 2013 :*

- *Michel Lussier, président,*
- *Christian Homsy, administrateur exécutif,*
- *William Wijns, administrateur non-exécutif,*
- *Serge Goblet, administrateur non-exécutif,*
- *Pienter-Jan BVBA, représentée par son représentant permanent Chris Buyse, administrateur indépendant,*
- *Rudy Dekeyser, administrateur indépendant,*
- *R.A.D. Life Sciences BVBA, représentée par Rudy Dekeyser, administrateur indépendant,*
- *Jean-Marc Heynderickx, administrateur indépendant,*
- *Jan Andersson (démission effective le 11 juin 2013),*
- *Sparaxis SA, représentée par son représentant permanent Jean Sequaris, administrateur non-exécutif, et*
- *Chris De Jonghe, administrateur indépendant.*

Pour    Contre    Abstention

5. Décharge au commissaire.

*Proposition de résolution: L'assemblée décide de donner décharge au commissaire Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL, ayant son siège social à 2 De Kleetlaan, 1831 Diegem, Belgique, représentée par Daniel Wuyts pour l'exercice de son mandat durant l'année comptable clôturée au 31 décembre 2013.*

Pour  Contre  Abstention

6. Nomination de LSS Consulting SPRL, représentée par Christian Homsy

*Proposition de résolution : Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide de nommer la société de management de Christian Homsy, LSS Consulting SPRL, en lieu et place de Christian Homsy, avec effet immédiat, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de la société statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2015, en tant qu'administrateur exécutif de la société. L'assemblée décide que LLS Consulting SPRL bénéficiera de la même rémunération que Christian Homsy.*

Pour  Contre  Abstention

7. Nomination définitive (suite à sa cooptation par le conseil d'administration) de R.A.D. Life Sciences BVBA, représentée par Rudy Dekeyser, avec effet immédiat, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de la société statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2015 en tant qu'administrateur indépendant de la société.

*Proposition de résolution : R.A.D. Life Sciences BVBA répond aux critères fonctionnels, familiaux et financier d'indépendance prévus par l'article 526ter du Code des sociétés et par la Charte de Gouvernance d'Entreprise de la société. Sur proposition du conseil d'administration l'assemblée décide de confirmer la nomination (suite à sa cooptation par le conseil d'administration en lieu et place de Rudy Dekeyser) de R.A.D. Life Sciences BVBA, représentée par Rudy Dekeyser, avec effet immédiat, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de la société statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2015, en tant qu'administrateur indépendant de la société. L'assemblée décide que R.A.D. Life Sciences BVBA bénéficiera de la même rémunération que Rudy Dekeyser.*

Pour  Contre  Abstention

8. Nomination de Hanspeter Spek en tant qu'administrateur indépendant de la société.

*Proposition de résolution : Sur proposition du conseil d'administration, sur base de l'avis du comité de nomination et de rémunération l'assemblée décide de nommer Hanspeter Spek, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de la société statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2017, en tant qu'administrateur indépendant de la société. Cette personne est un administrateur indépendant au sens de l'article 526ter du Code des sociétés et satisfait tous les critères d'indépendance requis par l'article 526ter du Code des sociétés et prescrits par le Code de Gouvernance d'Entreprise. L'assemblée décide que Hanspeter Spek bénéficiera d'une rémunération annuelle fixe de quinze mille euros (15.000 EUR), ainsi que, le cas échéant, d'une rémunération supplémentaire de trois mille euros (3.000 EUR) s'il est membre d'un comité constitué au sein du conseil d'administration.*

Pour  Contre  Abstention

9. Délibération sur la proposition du Conseil d'Administration ayant trait à la nomination d'un commissaire pour un mandat de 3 ans.

*Proposition de résolution : Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide d'approuver la proposition du Conseil d'Administration et de nommer PwC Résiveurs d'Entreprises SCCRL, ayant son siège social à Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe, représentée par Monsieur Patrick Mortroux, pour un mandat d'une durée de 3 ans, qui viendra à échéance directement après la tenue de l'assemblée générale de la société statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2016 et de fixer, en accord avec cette société, ses émoluments annuels à 35.000 EUR.*

Pour  Contre  Abstention

10. Approbation du plan de warrants 2014.

*Proposition de résolution : L'assemblée décide d'approuver le plan de warrants 2014, tel qu'il a été mis à disposition des actionnaires de la société sur le site web de la société et plus spécifiquement l'assemblée décide d'approuver conformément à l'article 556 du Code des sociétés la clause d'exercice anticipatif en cas d'offre publique sur les actions de la société telle que prévue dans le plan de warrants 2014.*

Pour    Contre    Abstention

11. Approbation de l'octroi de 5.000 warrants à Hanspeter Spek

*Proposition de résolution : L'assemblée décide d'approuver l'octroi de 5.000 droits de souscription à Hanspeter Spek, dans le cadre du plan de warrants 2014, à émettre par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, conformément à l'article 554 du Code des sociétés.*

Pour    Contre    Abstention

12. Procuration.

*Proposition de résolution : L'assemblée autorise, avec pouvoir de substitution, faite à Patrick Jeanmart afin de poser, exécuter et signer tous les documents, instruments, démarches et formalités et afin de donner toutes les instructions nécessaires ou utiles afin d'exécuter les décisions précitées, en ce compris mais non limité au dépôt à la Banque Nationale de Belgique des comptes annuels et des comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2013, les rapports annuels et les rapports des commissaires qui y sont rattachés ainsi que la réalisation des formalités de publication nécessaires.*

Pour    Contre    Abstention

*Si aucune instruction n'est donnée, l'actionnaire soussigné est réputé accepter les résolutions proposées.*

*Si, en vertu de l'article 533ter du Code des sociétés, de nouveaux sujets sont inscrits à l'ordre du jour et/ou de nouvelles propositions de décision ont été présentées, et l'actionnaire soussigné n'a pas donné de nouvelles instructions concernant ce nouveau programme, le mandataire s'abstiendra de voter sur ces nouveaux points à l'ordre du jour ou sur les nouvelles propositions de décision.*

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_,

( 'bon pour procuration ' + signature)